



Luxembourg, le 27 septembre 2011

Département de l'aménagement du territoire

En date du 27 septembre 2011, les coprésidents de la Convention Uelzechtdall le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures Marco Schank et Monsieur le Bourgmestre de Walferdange Guy Arendt ont présenté les premières mesures identifiées par le concept de mobilité pour la vallée, les premiers résultats du partenariat Inondations dans le cadre du projet Interreg IV A ainsi que les nouveaux services de My Energy dans la vallée de l'Alzette.



Afin d'informer au mieux la population des cinq communes de la vallée sur les projets susmentionnés, un dépliant tout ménage a été édité pour la troisième fois et sera distribué dans les prochains jours. Les cinq communes partenaires de cette convention avec le ministre ayant l'aménagement du territoire dans sa compétence sont les communes de Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Steinsel et Walferdange.

Pour plus d'informations, prière de consulter la troisième édition de la brochure de la Convention Uelzechtdall. [Brochure n°3 septembre 2011](#)

*Communiqué par le ministère du Développement durable et des Infrastructures,
Département de l'Aménagement du Territoire.*

Liens externes :
www.uelzechtdall.lu